



JUILLET 2014

ÉDITO

Bonjour à toutes et tous, tous vos élus tiennent à remercier tous ceux qui ont permis leur élection. Nous venons tous d'horizons différents, chacun avec nos idées, mais avec la volonté d'œuvrer pour le bien de tous. Nous allons être, pendant les 6 prochaines années, une équipe unie, qui va représenter la population Érômaine dans toute sa richesse et sa diversité pour mettre en place, à vos côtés et pour vous, toutes les actions qui continueront à faire vivre notre village dans la solidarité et le respect de chacun, avec des idées fortes pour construire notre commune de demain en préservant la richesse et la qualité de vie de tous.

Nous tiendrons notre engagement, pris avant les élections, de tout faire pour renforcer les liens et les relations entre les Erômains tout en favorisant les synergies au sein des instances supra-communales et en préservant l'indépendance de notre commune. Nous sommes tous prêts à mettre au service de la collectivité notre temps, notre énergie, nos compétences et nos convictions profondes dans le seul but de bien vivre ensemble à Érôme.

Vos élus municipaux



P. Bertrand, V. Bancel, R. Billon, I. Maillet, D. Genin, L. Lamotte, G. Chauvin, S. Aymard, P. Lambert
C. Laÿs, L. Combret, B. Montessinos, D. Bois, D. Pinet, N. Gagliardi

C'est un honneur que vous m'avez fait de me nommer pour la deuxième fois Maire de votre village. Je veux vous dire que, pendant les 6 dernières années, cela a été un réel plaisir d'animer avec vous le village, avec entrain, dans un esprit particulièrement amical et je vous en remercie.

C'est un plaisir d'être aux côtés d'une telle équipe, représentative de toutes les générations, de tous les secteurs professionnels et de tous les quartiers, dans la totale continuité et à l'image de la municipalité sortante. Tous ses membres, nouveaux et anciens élus, sont déjà impliqués dans la vie locale et prêts à s'engager à être disponibles et à votre écoute.

Dès le lendemain des élections nous avons commencé à travailler sur les prochaines réalisations que seront la construction de la piste de vélo cross sur l'espace de loisirs à côté des terrains de Tennis, sur la future implantation des îlots de propreté, sur le développement raisonné de l'urbanisation que va permettre la modification du Plan Local d'Urbanisme qui vient d'être approuvé, sur la réforme des rythmes scolaires et bien d'autres points dont nous vous tiendrons informés rapidement.

La présence d'un vice président érômain à la nouvelle et belle Communauté de Communes Hermitage Tournonais viendra encore renforcer la participation des Érômains au développement harmonieux de tout notre territoire.

Le Maire

Conseil municipal

Maire : Dominique Genin

1er adjoint (bâtiments communaux et sécurité) :
Patrick Lambert

2e adjoint (urbanisme) : Claude Laÿs.

3e adjoint (voirie et salles) : Gilles Chauvin

4e adjoint (finances et associations) : Lionel Combret

Délégation CCAS : Isabelle Maillet.

Conseillers : Sandrine Aymard, Véronique Bancel, Pierre Bertrand, René Billon, Dominique Bois, Nicolas Gagliardi, Laetitia Lamotte, Benoît Montessinos, Didier Pinet.

Commissions communales

Centre Communal d'Action Sociale :

Président : Dominique Genin

Délégation : Isabelle Maillet

Élus : Véronique Bancel, Laetitia Lamotte

Non élus : Philippe Laÿs, Jacky Martel, Christiane Pérouse, Edith Talon.

Commission adjudications et appels d'offres et délégation de services publics :

Président : Dominique Genin

Titulaires : René Billon, Lionel Combret, Claude Laÿs

Suppléants : Véronique Bancel, Nicolas Gagliardi, Didier Pinet.

Commission électorale :

Dominique Genin, M.N. Moulin, Bernadette Picot.

Commission urbanisme, voiries et assainissement :

Claude Laÿs, Patrick Lambert, Gilles Chauvin.

Sandrine Aymard, René Billon, Dominique Bois, Lionel Combret, Nicolas Gagliardi, Didier Pinet.

Commission finances :

Lionel Combret

René Billon, Dominique Bois, Gilles Chauvin, Nicolas Gagliardi, Patrick Lambert, Claude Laÿs, Didier Pinet.

Commission bâtiments communaux

Patrick Lambert

Dominique Bois, Gilles Chauvin, Lionel Combret, Nicolas Gagliardi, Claude Laÿs, Didier Pinet.

Commission économie, commerce et artisanat :

Pierre Bertrand

Sandrine Aymard, René Billon, Dominique Bois, Lionel Combret.

Commission scolaire et périscolaire :

Dominique Genin

Laetitia Lamotte, Claude Lays, Benoît Montessinos, Didier Pinet.

Commission agricole :

Claude Laÿs, Dominique Bois

Les agriculteurs de la commune.

Commission communication :

Benoît Montessinos

Véronique Bancel, Lionel Combret, Nicolas Gagliardi, Laetitia Lamotte, Claude Laÿs.

Commission cadre de vie et environnement

Nicolas Gagliardi

Élus : Isabelle Maillet, Sandrine Aymard, Véronique Bancel, Dominique Genin, Lionel Combret.

Non élus : François Trovato, Thierry Juthier, Geneviève Caillet, Cécile Bertrand.

Commission jeunesse et sports:

Dominique Bois

Élus : Dominique Genin (Vice-président de la CCHT, délégué à la jeunesse), Lionel Combret.

Non élus : Rachel Seignovert, Martine Arnaudon, Marie Amato.

Régie SDED :

Elus : Sandrine Aymard, Dominique Bois, Nicolas Gagliardi, Dominique Genin.

Non élus : Patricia Bayle, Philippe Laÿs, Jean-Pierre Odier.

Délégation du CNAS :

Dominique Genin

Correspondant défense :

Patrick Lambert.

Référent ambroisie :

Pierre bertrand

Syndicats

Eaux de la Veune

René Billon et Lionel Combret

Syndicat d'irrigation

Bernard Dorel et Philippe Laÿs

SIRCTOM

Titulaire : René Billon, suppléant : Lionel Combret.

LA RÉFORME SCOLAIRE

La réforme du temps scolaire, en quelques mots, répartit le travail scolaire sur 9 demi-journées, c'est à dire que les élèves auront classe le mercredi matin, mais que le temps de travail des autres jours sera allégé. Il sera complété par 3 heures hebdomadaires de Temps d'Activités Périscolaires ou TAP.

Le conseil municipal a beaucoup travaillé pour mettre en place cette réforme, en concertation avec les enseignants et nos partenaires du RPI. Lors de la réunion publique du 13 juin, nous vous avons écouté et nous avons mis en place l'organisation que nous allons vous présenter ci-dessous.

Ceci ne concerne que les enfants résidant à Érôme.

	École	Début classe	Fin classe		Début classe	Fin classe	Début TAP	Fin TAP
Lundi	Serves	8h25	11h25	Cantine	13h15	15h50	15h50	16h25
	Érôme	8h35	11h35	Cantine	13h25	16h00	16h00	17h30
	Gervans	8h45	11h45	Cantine	13h35	16h10	16h10	17h40
Mardi et Jeudi	Serves	8h25	11h25	Cantine	13h15	15h50	15h50	16h25
	Érôme	8h35	11h35	Cantine	13h25	16h00		
	Gervans	8h45	11h45	Cantine	13h35	16h10		
Mercredi	Serves	8h25	11h25					
	Érôme	8h35	11h35					
	Gervans	8h45	11h45					
Vendredi	Serves	8h25	11h25	Cantine	13h15	14h50	14h50	15h25
	Érôme	8h35	11h35	Cantine	13h25	15h00	15h00	16h30
	Gervans	8h45	11h45	Cantine	13h35	15h10	15h10	16h40

Horaires de la garderie :

Le lundi de 7h30 à 8h35 et de 16h25 à 18h30.

Le mardi et jeudi de 7h30 à 8h35 et de 16h00 à 18h30.

Le mercredi de 7h30 à 8h35 et de 11h35 à 12h30.

Le vendredi de 7h30 à 8h35 et de 15h25 à 18h30.

Objectifs éducatifs des TAP:

- Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs
- Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation
- Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous
- Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant
- Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

3 parcours répartis sur 36 semaines :

- Bien dans mon corps (activités sportives, théâtre, danse, ...)
- Graine d'artistes (graf, arts plastiques, dessin, chant)
- Je m'exprime et j'aime ça (réalisation d'une émission de radio, création de musique, multimédia, journal, ...)

Dernière minute

Il n'y aura pas de Grande section à l'école d'Érôme. Tous les élèves de maternelle seront scolarisés à Serves.

ÉRÔMAINES, ÉRÔMAINS, LE COMITÉ DES FÊTES A BESOIN DE VOUS !!!

Le comité des fêtes a fonctionné pendant les dernières années du mandat précédent sur quelques rares bénévoles et sur des élus municipaux, à tel point qu'il était, parfois, devenu difficile de savoir si le comité des fêtes était une association indépendante ou une commission municipale ayant intégré quelques non élus.

Ce mode de fonctionnement, n'est pas satisfaisant. Le conseil municipal issu des élections de mars dernier ne souhaite plus poursuivre ce processus. Il est indispensable de rendre au comité des fêtes toute son indépendance de fonctionnement vis à vis de la municipalité même si nous continuerons à soutenir, comme par le passé, les actions engagées.

Le comité des fêtes tiendra une assemblée générale le

**mardi 8 juillet 2014
à 19h30, salle Era**

À cette occasion, et en fonction de votre présence et de votre implication, se décidera l'avenir du comité des fêtes ou sa mise en sommeil.



On a besoin de vous !

La bibliothèque recrute des bénévoles

Afin de développer ses activités, d'étendre ses horaires d'ouverture et de mener à bien de nouveaux projets, la bibliothèque recherche des bénévoles prêts à consacrer un peu de temps aux livres.

Si vous aimez la lecture, si vous avez, ne serait-ce qu'un peu de temps libre, si vous souhaitez rencontrer et échanger avec d'autres Érômains, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un élu ou du secrétariat de mairie.